

## ***Hommage à Christian Scapel***

*Discours de Cyril Bloch lors des obsèques de Christian Scapel  
le 25 avril à Marseille*

*Très chère Régine,*

*Chers Julien et Nicolas,*

*Mesdames et messieurs,*

*En regardant tous ces visages familiers réunis autour du cercueil de Christian un souvenir me revient en mémoire, celui du jour où nous lui avons remis ses Mélanges dans cette Salle de la navigation qu'il aimait tant. Il était alors ému et presque étonné de l'hommage qui lui était rendu, ému et heureux aussi de voir autant de monde dans la salle.*

*Et bien ses amis, ses pairs, ses élèves sont une nouvelle fois-là, très nombreux à honorer sa mémoire, aux côtés de Régine, Julien, Nicolas, ses petits-enfants et sa famille dont nous partageons la peine.*

*Cette foule présente aujourd'hui, comme l'avalanche de témoignages qui nous sont parvenus d'un peu partout dans le monde soulignent la personnalité rare qu'il fut.*

*Le premier mot qui me vient à l'esprit en évoquant le souvenir de Christian est celui de la passion. Christian était un homme de passion partagée et il avait su faire de sa passion du monde maritime sa vocation.*

*Une vocation qui commence dès sa naissance en 1945, puisque ce n'est un secret pour personne, il était le petit-fils et le fils de deux illustres avocats maritimistes, le bâtonnier Paul et Louis Scapel.*

*Ce n'est donc pas par hasard qu'il se dirigera vers des études de droit et qu'il suivra à Aix-en-Provence tous les enseignements de Pierre Bonassies (en droit commercial et surtout en droit maritime). Sa licence et son titre d'avocat en poche, il part à 21 ans à Paris pour y suivre les enseignements d'un autre maître du droit maritime, le doyen René Rodière à la Faculté de droit de Paris, en parallèle de ses études à Science Po.*

*Il revient à Aix à l'âge de 24 ans, pour y réaliser sa thèse, en droit maritime, bien sûr, sous la direction de Pierre, naturellement. Au cours de ces années, il sera assistant à Aix puis à Madagascar comme coopérant. Il en gardera le goût des mers chaudes et des îles lointaines...*

*Ce sera sa seule infidélité à la faculté de droit d'Aix-en-Provence où il fera ensuite toute sa carrière universitaire. Cette carrière il la consacra à poursuivre la longue tradition aixoise de l'enseignement et de la recherche en droit maritime depuis Cresp et Laurin au XIX<sup>e</sup> siècle à Ripert et Jauffret au XX<sup>e</sup> siècle.*

*En 1974, il participe avec Pierre à la création du Centre de Droit Maritime et des Transports et de son DESS de droit maritime et des transports dont ils feront ensemble l'un des plus beaux fleurons de notre faculté d'Aix.*

*Pierre lui passe tout naturellement le flambeau à son départ à la retraite en 1995. Ses années à la direction du CDMT ont été décisives : comme l'a lui-même résumé Pierre dans la préface des Mélanges de Christian, Christian a su transformer ce qui n'était alors qu'une modeste cellule en un organisme structuré. Christian créera dès son arrivée le site internet du CDMT pour valoriser les mémoires de recherche des étudiants dont il était si fier (en 1995, c'était révolutionnaire). Il reprendra en main la salle de la navigation pour en faire l'un des plus beaux fonds de droit maritime en France. Il créera deux collections aux Presses Universitaires, l'une pour le CDMT, l'autre pour l'IFURTA dont il assurait aussi la direction scientifique. Ces collections complètent l'activité d'éditeur qu'il avait déjà depuis 1985 avec la Revue Scapel, créée en 1923 par son grand-père. Enfin, il fondera deux nouveaux diplômes : le Master 2 Droit des transports terrestres – élargissant ainsi le champ de compétence du Centre –, et une Licence professionnelle maritime en partenariat avec le port de Marseille.*

*Pendant toutes ces années, Christian a formé et marqué plusieurs générations de maritimistes, a dirigé de nombreuses thèses, organisé et participé à d'innombrables colloques, et laisse une œuvre importante qui a trouvé son aboutissement dans le Traité de droit maritime pour lequel il reçut, avec Pierre, le très prestigieux Prix Francis Durieux de l'Institut de France et dont ils venaient de publier la 3<sup>e</sup> édition peu de temps avant sa disparition.*

*Cette riche et fructueuse carrière d'universitaire suffirait à elle-seule à remplir la vie d'un homme. Christian ne s'en est pourtant jamais contenté. Tout cela il l'a conduit en parallèle d'une autre carrière, non moins prenante que la première, celle d'avocat,*

*d'abord aux côtés de son père, et à son décès aux côtés de Régine puis de Julien. Non seulement cette activité d'avocat ne l'a jamais gêné dans son activité d'universitaire (qui restait sa vraie passion), mais elle l'a au contraire considérablement enrichie et lui aura même offert de prolonger son œuvre doctrinale en œuvre prétorienne, car Christian est aussi comme avocat à l'origine de grands arrêts de droit maritime (je songe tout particulièrement à l'arrêt Mercandia).*

*Cette double vocation d'universitaire et de praticien, il en fera la synthèse au sein d'une autre institution qui occupera une part importante de sa vie professionnelle, une institution dont l'objet n'est autre que de rassembler universitaires et professionnels du monde maritime : je veux bien évidemment parler de l'Institut Méditerranéen du Transport Maritime, qu'il a présidé pendant près de 10 ans de 2007 à 2016. Le destin aura voulu qu'il nous quitta l'année du cinquantenaire de l'IMTM...*

*Je ne peux cependant évoquer la mémoire de Christian sans vous parler pour finir de l'homme qu'il était.*

*En ce jour si triste, je veux me souvenir de ses yeux clairs et malicieux, de son sourire éclatant qui ne le quittait presque jamais, de son enthousiasme, de cette énergie, qui balayait tous les problèmes et de son élégance intemporelle.*

*Je veux me souvenir de son extraordinaire indépendance d'esprit : Christian n'était pas un homme d'appareil ou de réseau, il agissait toujours selon ses convictions personnelles sans se soucier des modes et sans se laisser détourner par l'envie de plaire.*

*C'était un homme entier, franc, sans détour parfois (ce qui pouvait heurter quand on ne le connaissait pas, j'en ai moi-même fait l'expérience lors de notre première rencontre...).*

*Mais il était toujours chaleureux et extrêmement attentif aux autres, des plus grands aux plus modestes. J'ai par exemple toujours été impressionné par sa fine connaissance de ses étudiants : il suivait avec attention leurs parcours, se souvenant de chacun d'eux même de longues années après leur passage par la salle de la navigation.*

*Je garde le souvenir de sa tendre complicité avec Monique au cabinet, Françoise à l'IMTM et Martine puis Marjorie au CDMT.*

*Je me souviens aussi de la connivence qu'il avait avec Pierre, « notre maître à tous » avait-il l'habitude de dire, mais avec lequel il avait des liens bien plus profonds que ceux*

*qu'entretiennent un maître et son disciple. Cette connivence sera à jamais gravée dans cette œuvre commune qu'est leur traité de droit maritime, qui à la façon du Aubry et Rau, restera pour la postérité le Bonassies et Scapel. Mais cette connivence se manifestait aussi par de nombreuses attentions quotidiennes. Christian et Pierre s'appelaient en permanence, et je crois pouvoir dire que c'est ce plaisir de passer du temps et d'échanger ensemble qui explique que, malgré leur départ à la retraite, ils ne se soient ni l'un ni l'autre jamais départi de la laborieuse tâche des soutenances des mémoires qui occupait pourtant l'essentiel de leur mois de septembre.*

*Christian était une personnalité inclassable : un mélange d'autorité et de simplicité, de modernité et de classicisme.*

*C'était un progressiste par conviction mais un conservateur par tempérament (il s'en défendrait sûrement, mais je me souviens encore des trésors de malices que Marjorie et moi avions déployé pour arriver progressivement à faire évoluer le logo du CDMT qu'il avait conçu avec son fils Nicolas).*

*C'était un homme extrêmement ouvert sur le monde et en même temps profondément enraciné : affectionnant les voyages et les rencontres au long cours, tenant à jour avec délice la liste des nationalités d'étudiants accueillis depuis l'origine dans le master 2 Maritime (et se réjouissant chaque fois qu'il pouvait en ajouter une) ; mais en même temps si bien, si heureux, chez lui, dans ses maisons à Marseille et en Ardèche, pourvu qu'il fût en compagnie de Régine.*

*Je resterai aussi profondément marqué par le bonheur qui rayonnait de ce couple qu'il formait avec Régine, de cette immense complicité mutuelle qui les unissait après tant d'années passées ensemble depuis les bancs de la faculté où ils s'étaient rencontrés très jeunes.*

*C'est à elle que je veux pour finir m'adresser, ainsi qu'à ses enfants Nicolas et Julien, à ses petits-enfants, Cleo, Nolan, Eliot et Nils, et à sa famille, pour leur dire que nous partageons leur douleur, leur dire que le souvenir de Christian ne nous quittera pas et que nous continuerons d'honorer sa mémoire.*